



EN RÉSUMÉ

CONFÉRENCE



LE SOL, UN INVISIBLE OMNIPRÉSENT

LE 24 JANVIER 2019

L'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien du Conseil régional, organisait les premières Assises régionales de la Biodiversité à Limoges.

Plus de 230 personnes y ont participé - élus et agents des collectivités et des territoires, acteurs de la société civile et acteurs économiques, associations, porteurs de projets divers, chercheurs, représentants de la sphère publique et institutionnelle, etc. - pour prendre part aux réflexions et élaborer des perspectives ambitieuses en faveur de la biodiversité dans les territoires néo-aquitains.

Ces Assises ont relevé un défi, celui de rassembler un très large panel d'acteurs issus de secteurs divers et apparemment dispersés (gestion des espaces naturels et de la ressource en eau, foncier, santé, agriculture et transition alimentaire, etc.). Elles ont ouvert des espaces d'échanges et de travaux collectifs sur des thématiques transversales au sein de cette vaste problématique environnementale et sociale. A plusieurs reprises, différents intervenants dont Alain Dutartre, le président de l'ARB NA, ont insisté sur la **nécessité d'aborder le sujet de la biodiversité de façon globale, et pour cela, de créer un réseau multi-acteurs et multidisciplinaire à l'échelon régional.**

« Nous avons besoin de réfléchir ensemble à quel(s) regard(s) nous portons sur la biodiversité. Le travail à développer pour sa préservation et sa reconquête concerne l'ensemble des réseaux et des territoires. L'ARB NA doit contribuer à favoriser les échanges et les synergies entre de multiples partenaires. »

Pour cette première édition, un focus a été porté sur les éléments déjà connus de la biodiversité régionale, sur l'état actuel des connaissances disponibles mais également sur les manques et les pistes pour y remédier. Des conférences, une table-ronde et des ateliers thématiques ont permis de faire émerger des enjeux et certaines priorités d'actions.

À partir de témoignages d'acteurs et d'exemples d'expériences, les ateliers ont facilité les échanges sur **les interdépendances avec la biodiversité, les complémentarités « gagnant-gagnant » et la nécessaire prise en compte de la biodiversité dans les différentes politiques et dans tous les secteurs d'activités.** Des propositions ont fait émerger des pistes de travail à approfondir, des collaborations à développer, et les besoins de développement d'outils pour œuvrer, tous, chacun dans nos domaines de compétences, en faveur de la biodiversité et de la protection des ressources naturelles.



Depuis ces Assises, l'ARB NA a initié de nouvelles actions, notamment sur la synthèse des connaissances pour alimenter les

politiques régionales. Par exemple, elle a conduit la réalisation du diagnostic initial et la poursuite des réflexions engagées à l'occasion de ces Assises, par les membres de l'ARB NA, pour contribuer à l'élaboration de la future Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

Un panorama des acteurs de l'eau présents en région a aussi été constitué et diffusé pour mieux comprendre qui fait quoi, sur quelle thématique et dans quel territoire.



« Ces Assises ont été le premier temps fort de l'ARB NA. Nous espérons que la réussite de cette première édition contribuera à inscrire, à l'agenda régional, ce rendez-vous destiné à devenir récurrent et réunissant tous les acteurs engagés et concernés par ce sujet capital. Nous souhaitons permettre des échanges réguliers sur l'évolution de la biodiversité, des actions engagées et des politiques publiques afin d'identifier les freins et des leviers qui pourraient être mis en œuvre pour accélérer la prise de conscience sur l'absolue nécessité de modifier les regards et les pratiques pour mieux protéger la biodiversité, et au bout du compte, pour mieux nous protéger, nous. » - Alain Dutartre.

Cette synthèse rappelle les principaux éléments de contenu de la première édition des Assises et identifie de potentielles suites à donner (sans viser l'exhaustivité). Elle constitue une base de discussion et de travail pour lancer, dès à présent, avec nos partenaires, l'organisation de la deuxième édition qui se déroulera en 2021.

Marc-André SELOSSE

Professeur du Muséum national d'Histoire naturelle et Professeur invité aux universités de Gdansk (Pologne) et Kunming (Chine)



Le sol est opaque, sale, invisible et petit, non mesurable... Incompris.

Nous ne voyons pas dans le sol, nous ne voyons que la surface. Nous ne voyons donc pas qu'il abrite, en moyenne, 50% de la biomasse vivante et 75% de la matière organique des écosystèmes terrestres qui nous entourent. Les microbes qui y sont présents et les processus qui s'y opèrent sont incommensurables avec l'observation humaine. De ce fait, nous avons du mal à donner du sens à des choses que nous ne voyons pas directement.



De plus, ce qui est sous la surface du sol n'est pas « proprement » connoté (enfouissement des déchets, inhumation). Mais nous y découvrons de plus en plus la grande diversité des microorganismes et leurs rôles.

Le sol est vivant, hyper-divers, hyper-fonctionnel, omnipuissant et nourrissant !

Le sol fourmille de microbes, en témoigne la quantité d'ADN microbien présent. L'Atlas français des bactéries du sol (2200 échantillons de sol du Réseau de mesure de la qualité des sols) fait état de 800 à 3000 bactéries par prélèvement et 115 000 espèces. 1 gramme de sol forestier = plus d'1 milliard de bactéries, plus de 10 000 champignons.

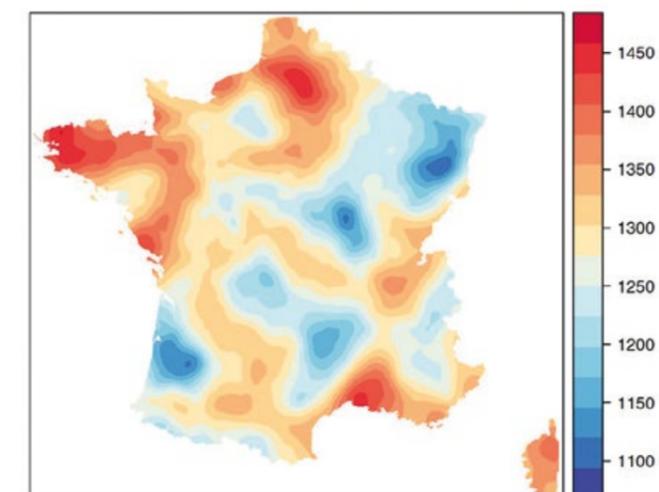
Le sol dispose d'une diversité fonctionnellement plus riche que celle de la surface. La mobilisation des microbes y est très diverse : certains oxydent le fer, d'autres l'azote (fonction écologique

majeure de recyclage), d'autres le soufre. Ils sont impliqués dans la décomposition de la matière organique.

Le fonctionnement écologique des sols et la physiologie des plantes sont donc construits de ces microbes. Le sol, est aussi un réservoir de symbiotes. 9/10ième des plantes ne savent pas exploiter seules ce qu'il y a dans le sol et ne se nourrissent pas sans l'appui des champignons. Le sol accompagne donc les organismes. Il est à la fois source et puit de carbone et joue donc un rôle majeur dans la régulation de la composition de l'atmosphère. Son érosion fertilise les océans, et de ceux-ci aux continents, nous pouvons dire que le sol nourrit l'humanité !

(Re)découvrir la dimension vivante et microbienne des sols pour mieux les gérer est un impératif pour la production alimentaire, la santé et notre environnement. Préserver les sols par des pratiques d'exploitation adaptées et limiter leur artificialisation galopante, c'est (ré)apprendre à protéger le patrimoine de l'humanité. ».

Cartographie nationale de la diversité bactérienne des sols de France (nombre de taxons bactériens par gramme de sol)



Source : © GIS Sol, UMR Agroécologie - équipe BIOCOM, plateforme GenoSol

POUR EN SAVOIR PLUS :

- M.A. SELOSSE. 2017. « Jamais seul. Ces microbes qui construisent les plantes, les animaux et les civilisations ». Actes sud. 360p.
- Le Groupement d'intérêt scientifique Sol (Gis_Sol) et l' Association Française de l'Etude du Sol (AFES).



PANORAMA DE LA BIODIVERSITÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE

Valérie BARBIER, Responsable de publication à l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine & **Laurent CHABROL**, Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel Nouvelle-Aquitaine.

Quelle biodiversité en Nouvelle-Aquitaine ?

Un des objectifs de ces premières Assises régionales a été de faire un point et de partager les éléments de connaissance disponibles à cette échelle sur la biodiversité, son état et ses tendances d'évolution, les pressions et les impacts avérés qui s'exercent sur elle, et les enjeux de sa préservation. Un premier examen de la richesse spécifique et paysagère a été présenté : diversité et répartition des milieux, richesse faunistique et floristique, espèces endémiques ou remarquables... tous éléments conférant à notre région une identité patrimoniale de grande valeur.

Les écosystèmes sont supports de vie, mais également supports d'activités économiques. Ainsi, 84% du territoire régional sont occupés par des zones agricoles ou forestières et son littoral et espace marin sont dédiés à la conchyliculture, à la pêche et au tourisme. L'économie de la Nouvelle-Aquitaine dépend donc très fortement de l'exploitation et de la gestion durable de ces ressources naturelles. La biodiversité joue, de plus, des rôles indispensables dans la fourniture de services écosystémiques à la population, aux acteurs du territoire et aux touristes de la région (par exemple, par l'approvisionnement en matières premières, la pollinisation, le recyclage de la matière organique, la fertilisation des sols, la régulation du débit des eaux, l'atténuation des effets du changement climatique, etc.).



Des connaissances très hétérogènes selon les territoires et selon les groupes

L'intervention présentée avait pour but de dresser un premier inventaire global des données régionales existantes, avec l'aide des associations de protection de la nature possédant de nombreuses données naturalistes. C'est « un exercice de compilation difficile » selon Laurent Chabrol. Certains groupes sont faciles à observer et à dénombrer et des connaissances à l'échelle régionale sont déjà disponibles. C'est en particulier le cas pour les vertébrés (à l'exception des poissons, avec seulement un atlas en ex-Limousin). Pour d'autres groupes faunistiques, les connaissances restent localisées et/ou non centralisées, voire même très rares, comme par exemple sur les poissons marins, ou certains taxons d'insectes, etc.

Depuis la fusion des bases de données des Conservatoires botaniques nationaux, maintenant gérées dans l'[Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine \(OBV\)](#), de nombreuses

données sur la flore sont facilement accessibles. Les référentiels existants et certains travaux spécifiques permettent même d'apporter une connaissance précise sur certains types de végétation (ex : [catalogue sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin](#)), mais de notables lacunes de connaissances subsistent toutefois sur certaines communautés végétales. « *Il existe beaucoup de données à l'échelle des ex-régions, mais nous ne disposons pas encore, pour certaines, de synthèses à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Nous avons besoin de rassembler les informations, les homogénéiser, les numériser, les actualiser, et de les rendre accessibles aux décideurs, porteurs de projets, services instructeurs.* » - L. Chabrol. « *Nous avons besoin d'acquérir et d'améliorer nos connaissances régulièrement pour protéger le patrimoine naturel mais également pour maintenir des équilibres écologiques garants du bon fonctionnement des écosystèmes et des services qu'ils rendent aux sociétés humaines.* » - V. Barbier.



Des pressions fortes qui pèsent sur la biodiversité

En Nouvelle-Aquitaine, comme partout ailleurs sur la planète, les interrelations entre activités humaines et biodiversité, ne sont pas sans conséquences pour la biodiversité. Elles peuvent comporter certaines évolutions locales favorables (ex : la préservation de milieux ouverts grâce au pastoralisme) mais elles rassemblent surtout des impacts négatifs notables. Les pressions humaines qui pèsent sur la biodiversité sont maintenant bien connues et sont de forts enjeux sur notre territoire régional (artificialisation des sols et fragmentation des continuités écologiques, pollution du sol et des eaux, prélèvements non régulés des ressources en eau, introduction d'espèces exotiques, réchauffement climatique, etc.). « *Même des secteurs de nature officiellement identifiés comme remarquables, notamment des espaces inventoriés en ZNIEFF, sont impactés.* » - V. Barbier.

Protéger la biodiversité est un enjeu capital nécessitant l'implication de tous les acteurs régionaux

Nous devons construire un réseau d'acteurs fonctionnel à l'échelle de notre grande région, basé sur le maillage existant de ceux qui sont déjà engagés dans la préservation de la biodiversité et à renforcer par tous les nouveaux acteurs volontaires pour sa reconquête. Une coordination collective est indispensable pour développer une dynamique permanente de travail en réseau permettant de traiter l'ensemble des problématiques de façon transversale, et rendre plus efficaces les actions à entreprendre. Chacun peut agir à son niveau et dans son domaine de besoins et de compétences mais il est nécessaire de construire une vision partagée et interconnectée entre les différents échelons d'action.



ATLAS PISCICOLE DU LIMOUSIN

une approche multi-partenaire au service d'une meilleure connaissance de la biodiversité pour les territoires.

→ Depuis les Assises...

Durant l'année 2019, des travaux ont été engagés par l'ARB NA pour structurer et valoriser les connaissances sur la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine et alimenter les politiques régionales. **Un premier panorama des milieux a été publié et la réalisation du diagnostic initial de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité est en cours.** Par ailleurs, via l'Observatoire Régional de la Biodiversité qu'elle anime, l'ARB NA coordonne la sélection et le suivi d'indicateurs qui permettront de mieux appréhender et évaluer l'état de la biodiversité et son évolution, les causes et les conséquences de son érosion, et les réponses apportées en Nouvelle-Aquitaine. Pour cela, elle s'appuie sur les pôles thématiques référents dans le domaine de la faune (OAFS), de la flore, fonge et habitats (OBV coordonné par le CBNSA), et sur un groupe de travail régional dédié.

Stéphane PETITJEAN, Chargé de mission Milieux aquatiques à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Corrèze & Maison de l'eau et de la pêche de la Corrèze.



➕ **TÉLÉCHARGER L'ATLAS :**
atlaspoissonslimousin.jimdofree.com

Les poissons constituent de bons indicateurs de l'état des rivières et des altérations qu'elles peuvent subir. **Le projet de réaliser un atlas piscicole du Limousin (2015-2018) est né de 2 constats :**

- les techniciens de rivière sont « les médecins de famille des cours d'eau ». Leur objectif est de les connaître finement pour mieux les diagnostiquer et leur « prescrire » des mesures adaptées pour maintenir ou atteindre leur bon état écologique, en traitant les causes avant les conséquences.
- de nombreuses données existent, principalement produites par les collectivités piscicoles (A.A.P.P.M.A et fédérations) et associations, mais elles restent encore dispersées et peu exploitées. Un besoin de compilation et de mutualisation des données existantes s'est avéré nécessaire.

Grâce à un travail multi-partenarial innovant, des recherches bibliographiques ont été réalisées permettant la création d'un registre de 2 000 données historiques. 16 000 données « espèces » ont été compilées et numérisées pour créer une base de données cartographique. Associées à l'expertise locale, ces données ont permis des avancées sur la compréhension de certains phénomènes (ex : répartition discontinue pour certaines espèces comme le

➕ POUR EN SAVOIR PLUS :

- [Panorama des milieux en Nouvelle-Aquitaine](#) (ARB NA, 2019)
- Exposition « Nouvelle-Aquitaine, un mosaïque de territoires » (ARB NA, mise à disposition sous conditions. Contact : observatoire@arb-na.fr)
- [L'eau et ses enjeux en Nouvelle-Aquitaine & Panorama des acteurs de l'eau](#) (ARB NA, 2019)
- [Synthèse des connaissances sur le rôle de la biodiversité dans la fourniture de services économiques et socio-culturels en région Nouvelle-Aquitaine](#) (Comité régional Ecobiose).

saumon atlantique et l'anguille, réchauffement ou refroidissement des eaux dans différents contextes) ainsi que l'apport d'informations contextualisées, géographiquement et historiquement, sur l'évolution du peuplement piscicole (ex : 43 espèces présentes dont 20 introduites par l'Homme, réduction de 80% de l'aire de répartition de l'anguille européenne, des différences notables entre le bassin Loire et le bassin Dordogne).

Une discordance avec les outils actuels de diagnostic piscicole (IPR), n'utilisant pas les bons référentiels, a été mise en avant. Le travail a permis de se rendre compte que la « référence » a évolué depuis plusieurs années. Par exemple, pour l'anguille, différents statuts ont été donnés au fil du temps : étendard – oubliée – nuisible – protégée. 4 espèces ont été introduites en Limousin (perche soleil, amour blanc, sandre, bouvière) et 4 réponses réglementaires différentes ont été apportées.

L'atlas piscicole du Limousin permet ainsi d'offrir, aux gestionnaires locaux (élus, structures GEMAPI, services de l'État), une assistance pour les diagnostics de cours d'eau, des connaissances sur la répartition actuelle des poissons et les perspectives sur l'évolution de leur répartition spatio-temporelle (mise à disposition gratuite des données), une meilleure compréhension des classements et statuts de certaines espèces (création d'une liste rouge régionale), ainsi qu'une hiérarchisation complémentaire des enjeux de protection et de restauration de la biodiversité.



Un travail de sensibilisation auprès des citoyens, sur la notion de « naturalité », est envisagé dans le cadre de la mise en œuvre de la politique régionale d'« [Education à l'Environnement-Nature pour un Développement Durable](#) ».



REGARDS CROISÉS

SUR LES ENJEUX ET LES PRIORITÉS D' ACTIONS

1 - Propositions concertées des membres de l'ARB NA

La préservation de la biodiversité est l'affaire de tous. Toutefois, selon les parties-prenantes, les regards sont divers et induisent autant d'analyses d'enjeux et de propositions d'actions.

Pour favoriser l'expression de ce pluralisme des regards d'acteurs, il a été proposé aux adhérents de l'ARB NA (environ 200 membres répartis en 7 collèges représentant différents groupes d'acteurs)

d'engager une concertation au sein de chaque collège. Ceci pour partager une vision des enjeux et des actions prioritaires à mettre en œuvre pour préserver la biodiversité.

Les synthèses collégiales issues de cette concertation ont été restituées lors des Assises, par Franck Trouslot, Directeur de l'agence.

| DES ENJEUX PARTAGÉS | DES SPÉCIFICITÉS ET DES IDÉES ISOLÉES |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Stopper l'artificialisation des sols. • Préserver les paysages, les forêts anciennes, les continuités écologiques et restaurer les habitats naturels. • Mettre en œuvre une gestion équilibrée de la ressource en eau. • Connaître, comprendre, anticiper les évolutions, les menaces et les risques, les causes et les conséquences, pour mieux envisager la gestion et des solutions adaptées. • Développer la recherche et favoriser l'interdisciplinarité (entre sciences naturelles et sciences humaines et sociales) et le transfert des connaissances et des techniques. • Estimer et valoriser les services écosystémiques. • Informer et sensibiliser pour éveiller les consciences et favoriser l'engagement et l'action. • Eduquer et former pour accompagner la prise en compte de la biodiversité et le développement de bonnes pratiques. • Faire évoluer certaines pratiques pour une exploitation et gestion durable des ressources naturelles et valoriser les « bonnes pratiques » et les retours d'expériences. • Veiller à la cohérence des politiques publiques en faveur de l'environnement et à une action coordonnée. | <ul style="list-style-type: none"> • Développer la fonction « observatoire » et mieux mettre en œuvre la séquence ERC. (C2) • Rompre avec la logique du marché et préserver le bien commun. Renforcer le rôle des associations dans la fonction d'alerte et de veille, d'éducation, d'apport de connaissances. (C3) • Travailler avec les ressources et les compétences locales et faire respecter le cadre législatif. (C4) • Concilier les objectifs économiques et de préservation de la biodiversité, gérer les risques liés au changement climatique et à l'évolution de la biodiversité sur les activités de production, valoriser les progrès réalisés par les filières. (C5) • Multiplier la diffusion d'informations issues de résultats de la recherche en utilisant les médias et les techniques de communication les plus efficaces. (C6) • Orienter l'économie vers un engagement fort pour la biodiversité et développer des mécanismes et outils incitatifs. (C7) <p>C2 : Collectivités, établissements publics, syndicats mixtes C3 : Associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement C4 : Associations et fédérations de chasse et de pêche C5 : Agriculture, sylviculture et cultures marines C6 : Représentants d'organismes d'étude et de recherche C7 : Entreprises publiques et privées N.B. considéré destinataire de ces éléments, le 1er collège des élus régionaux n'a pas été consulté.</p> |

→ Depuis les Assises...

En complément du diagnostic technique et scientifique de la SRB, l'ARB NA a été sollicitée pour identifier et rendre compte des regards des acteurs de sa gouvernance vis-à-vis des enjeux de la biodiversité. Cette demande s'inscrit dans le prolongement des réflexions présentées lors des Assises et vise à recueillir un maximum de contributions des adhérents. Ces regards d'acteurs seront valorisés dans le cadre de la concertation prévue en deuxième phase d'élaboration de la politique. Développer une dynamique de concertation et des habitudes de travail en commun au sein des collèges de l'ARB NA s'inscrit dans les objectifs propres à l'agence d'animation d'un forum des acteurs de la biodiversité régionale.



2 - Table-ronde

En présence de : Gilles BŒUF (professeur à Sorbonne Université et Président du Conseil scientifique de l'Office français de la biodiversité), Nicolas THIERRY, (Vice-président au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en charge de l'environnement et la biodiversité), Marie-Anne ROBERT-KERBRA (élue communautaire écologiste de Limoges Métropole).

Il a été proposé à des représentants de la sphère publique et institutionnelle de réagir aux propositions formulées par les collèges de l'ARB NA, et de discuter des leviers d'actions et des perspectives d'avenir pour la Région.

Pensez-vous que les enjeux et axes prioritaires évoqués par les collèges de l'ARB NA correspondent aux attentes des scientifiques par rapport à la crise et à l'urgence écologique ?

GB : « En grande partie, oui. Les questions liées au drame de l'effondrement du vivant sont universelles. Il peut y avoir des sensibilités différentes entre les acteurs, mais il faut une base solide sur les connaissances et les enjeux, qui fasse consensus entre tous et qui soit prise en considération.

La connaissance est autant dans le camp des scientifiques que de l'ensemble des acteurs et de la population, qui sont en lien de façon directe et indirecte avec la biodiversité, dans leur quotidien ou dans leurs pratiques. Je note que parmi les priorités évoquées, très peu concernent l'océan, alors que la Nouvelle-Aquitaine a un rôle à jouer majeur sur ces questions. Développer la connaissance locale est indispensable. »

Et aux attentes de la Région ? Cela va-t-il dans le sens de la stratégie régionale en faveur de la biodiversité votée en décembre 2017 ?

NT : « Une des priorités de la Région est de connaître et comprendre les risques qui pèsent sur la biodiversité. Ils sont déjà plutôt bien identifiés et doivent faire consensus pour que nous puissions avancer ensemble.

La stratégie régionale est basée sur ces éléments. Il est nécessaire de stopper l'artificialisation des sols et de valoriser les services écosystémiques. Mais il ne faut pas entrer dans une logique utilitariste qui consisterait à décider de la survie de telle ou telle espèce en fonction de si on la considère utile ou pas.

Ceci n'aurait aucun sens scientifiquement ! Et en tant qu'humain, quand on parle de la beauté du paysage ou du chant d'un oiseau au printemps, ce n'est pas forcément chiffrable, mais c'est très précieux ! Il faut d'abord prendre conscience que sans la biodiversité, les activités humaines seraient impossibles. C'est un débat politique et philosophique que nous devons avoir. »

Comment la Communauté urbaine Limoges Métropole se saisit de ces enjeux ? Et à quel niveau le travail de l'ARB NA peut-il aider ?

M-A. R-K. : « La Communauté urbaine Limoges Métropole a identifié politiquement 2 enjeux importants sur lesquels elle peut être un levier (alors qu'auparavant, elle était plutôt « en négatif » sur ces politiques-là). C'est la lutte contre l'artificialisation des sols et les changements de modèles agricoles.

La collectivité dispose de son propre service des espaces naturels, avec une expertise au niveau local, qui a permis de se doter d'outils comme la trame verte et bleue, une trame noire et une ceinture maraîchère.

La question est : que fait-on de cette expertise locale et au service de quelle politique ? Dans les EPCI et les communes, il y a encore davantage la culture du développement économique que de la préservation de l'environnement. Il faut arrêter de penser comme ça et de faire n'importe quoi mais plutôt penser à la qualité du cadre de vie ! L'ARB NA peut aider à faire prendre conscience de l'érosion de la biodiversité, à trouver des arguments pour mieux sensibiliser à l'importance de sa préservation, et à aiguiller la décision publique. »



Nous avons pointé le fait qu'il y a des lacunes de connaissance, mais beaucoup de données existent déjà et des études documentent la crise que nous connaissons. C'est un état de fait. Le fond du problème n'est-il pas surtout le manque de volonté politique et d'envie de passer à l'action ?

NT : « Nous avons un besoin urgent de se référer à d'autres sciences, comme les sciences humaines et sociales, pour nous aider à déconstruire certains modèles. Malheureusement, certains politiques et décideurs ont dans l'esprit que même si le vivant s'effondre, un ingénieur scientifique viendra nous sauver ! Peut-être ira-t-on sur Mars d'ici 20 ans, mais nous restons tout de même dépendant des vers de terre et des abeilles... »

Comment resituer notre espèce dans le reste du monde vivant ? La technologie et le génie humain sont des outils à notre service. Mais l'enjeu est un véritable basculement culturel ! »

M-A. R-K. : « Aujourd'hui, ce qui fait prendre des décisions en faveur de la biodiversité ce n'est pas la somme des connaissances, c'est le contentieux et la législation ! En tant qu'élue locale, je crois qu'un des chaînons manquant, c'est la communication. »

GB : « Le manque de formation et d'éducation aux questions environnementales peut conduire à des « fake news », à la confusion entre écologie et écologisme, ou au type de raisonnement opposant la création d'emplois et la protection de l'environnement. L'écologie, c'est du bon sens et c'est une science. Le monde politique doit s'emparer de la connaissance disponible, s'appuyer sur des bases scientifiques et les traduire en stratégies et actions opérationnelles. »

Deux espèces animales sont aujourd'hui sujet à polémique, notamment sur le territoire régional : l'ours et le loup. L'essentiel des questions est d'ordre socio-économique. Comment souhaiteriez-vous que l'ARB NA se saisisse de ces sujets ?

NT : « L'ARB NA, avec sa gouvernance actuelle, est un espace très précieux. C'est un lieu où des acteurs, qui souvent ne se parlent pas, peuvent enfin échanger ! »

Mais il peut y avoir tendance, parfois, à se dire qu'il faudrait éviter certains sujets polémiques et complexes pour ne pas froisser les acteurs concernés et éviter les conflits. Je souhaite que l'ARB NA se saisisse de ces sujets, qu'elle soit un lieu de dialogue, d'intelligence collective et de co-construction. Elle ne doit pas devenir une structure technocratique.

Nous ne sommes pas là pour dire que nous ne faisons que des choses bien. Il faut accepter de se faire bousculer, comprendre les remarques faites par les autres acteurs. Il faut être dans une posture d'humilité, pour avancer. »



EN RÉSUMÉ

La santé et la biodiversité sont liées par des relations étroites. Des effets bénéfiques des espaces naturels sur la santé humaine peuvent être mis en avant (ex : réduction de l'effet d'îlot de chaleur, réduction du stress, vertu thérapeutique) et leur dégradation est une source de risque (ex : propagation des pathogènes).

A partir d'exemples de projets concrets, les participants à cet atelier ont échangé sur les opportunités et les façons de prendre en compte les interdépendances santé-biodiversité dans les stratégies de territoire, les établissements de santé et les pratiques de soin, la gestion des espaces naturels, etc.



ANIMATEURS

Thierry MOUGEY, chargé de mission Biodiversité et gestion des espaces, [Fédération des PNR de France](#)

Florian BESSE, responsable du Pôle Santé Publique et Environnementale, délégation départementale de la Haute-Vienne, [ARS Nouvelle-Aquitaine](#)



TÉMOINS

Anne-Laure LEGENDRE, enseignant-chercheur à l'Université de Versailles – Saint Quentin

Alexiane SPANU, animatrice de réseau, [Graine Poitou-Charentes](#)
Laetitia MALOUBIER et Sylvia MARCHAIS, chargée de mission Parc naturel régional et assistante sur la plateforme développement sanitaire et social, [Syndicat Mixte du Pays Médoc](#)

Clément CROZET, ancien responsable Béarn, [Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine](#)

TÉMOIGNAGES

Laetitia MALOUBIER & Sylvia MARCHAIS « La promotion de la santé et la préservation du patrimoine naturel sont au cœur des actions du Pays Médoc. Une conférence ayant pour thème « les risques sanitaires liés aux milieux naturels », a été organisée dans le cadre du projet de PNR et du Contrat local de santé pour sensibiliser et échanger avec les acteurs locaux exerçant leur activité dans les milieux naturels, les professionnels de santé, les élus et les habitants. »

Anne-Laure LEGENDRE « La Ville de La Rochelle a mené une [Evaluation des Impacts sur la Santé \(EIS\)](#) dans le cadre d'un vaste projet de territoire comprenant un volet renouvellement urbain et un volet restauration d'espace naturel. Cette démarche a conduit à explorer comment un projet d'aménagement peut intégrer à la fois des dimensions d'attractivité du territoire, de valorisation de la biodiversité, de justice sociale et de santé et bien-être des habitants. »

Alexiane SPANU « De nombreuses études pointent les problèmes que pose l'éloignement à la nature : ce que l'on appelle le **syndrome de manque de nature**. En 2018, la dynamique locale du Graine Poitou-Charentes a reposé sur un fort partenariat avec l'Éducation Nationale en mettant en place des « classes dehors » et des ateliers consacrés à l'éducation dans la nature. Cela s'inscrit dans la dynamique nationale « Sortir », animée par le réseau Ecole et Nature, qui défend l'accès à la nature comme un enjeu de santé publique et s'interroge sur l'impact des pratiques éducatives sur la construction d'une identité écologique. »

Clément CROZET « Les gestionnaires d'espaces naturels peuvent agir pour la santé publique. Le CEN NA s'intéresse à la prise en compte de cette dimension au côté du fonctionnement écologique des écosystèmes (perte de biodiversité et vulnérabilité sanitaire, gestion des espèces allergènes et de la faune sauvage ; mais aussi gestion des sites pour la pratique de l'écothérapie, nouveaux partenariats et modes de valorisation, etc. »



ÉLÉMENTS ISSUS DES ÉCHANGES

La protection de la biodiversité fait partie des outils de protection de la santé publique

- La biodiversité est une source de matière première (substances médicamenteuses, alimentation saine et diversifiée, etc.) et un facteur de diminution du risque d'émergence et de propagation des maladies.
- La dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité ont des effets délétères sur la santé.
- Les substances nocives pour la santé humaine le sont souvent aussi pour les écosystèmes (et vice versa). Ex des perturbateurs endocriniens). Les milieux naturels sont des traceurs de la qualité de l'air, de l'eau, des sols (utilisation d'espèces bio-indicatrices).

Gérer les espaces naturels et semi-naturels au regard des enjeux croisés biodiversité-santé

- Développer une approche de la connaissance et du suivi des milieux naturels au regard des problématiques de santé publique (connaissance du fonctionnement écologique et sanitaire, effets locaux sur la santé...).
- Améliorer la compréhension des interactions entre l'état de santé des espaces naturels et des humains afin d'aider à la prise de décision et à l'action en prenant en considération les enjeux combinés.
- Soutenir les projets de recherche pluridisciplinaire et appliquée à la gestion, avec des partenaires multiples.
- Apporter une lecture, par la santé et le bien-être, aux projets de valorisation des espaces naturels (panneaux de sensibilisation sur les risques sanitaires, approches thérapeutiques type « sylvothérapie » dans les forêts publiques et privées, etc.).

Promouvoir des territoires et des environnements « bons pour la santé »

- Favoriser la présence du végétal en ville (lutte contre les îlots de chaleur et impact positif sur le bien-être) et l'accès à la nature comme facteur de promotion de l'activité physique, développer des jardins thérapeutiques, etc.
- Mettre en œuvre un urbanisme favorable à la santé : démarche d'Évaluation d'Impact en Santé (EIS) qui se définit comme une combinaison de procédures, méthodes et outils par lesquels une politique, un programme ou une stratégie peuvent être évalués selon leurs effets potentiels sur la santé.
- Intégrer une trame biodiversité – santé dans les documents d'urbanisme, assurer la maîtrise foncière de réservoirs de biodiversité à proximité des centres urbains, hôpitaux, maisons de retraite, etc.
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes : limiter les infections transmises par des espèces animales (zoonoses) et les espèces végétales allergisantes, importance de la lutte anti vectorielle (moustique tigre).

Favoriser le dialogue territorial et la sensibilisation

- Utiliser la dimension « santé » comme levier d'action et de financement pour la préservation de la biodiversité : opportunité pour mobiliser la société civile, les professionnels, les élus.
- Intégrer les citoyens dans l'espace de décision et recueillir leurs attentes par la consultation dès le début des projets.
- Accompagner les changements de comportement et de pratiques par des approches éducatives et pédagogiques.
- Lier éducation à l'environnement et à la biodiversité et éducation à la santé : développer un argumentaire et des programmes communs, adapter les messages aux différentes cibles (jeunes, professionnels de la santé et de l'environnement, élus et agents des collectivités locales...).
- Sensibiliser les agriculteurs : relier la qualité des milieux à la qualité des plantes pâturées et à la santé de l'animal ; relier biodiversité cultivée, sauvage et qualité de l'alimentation ; penser la valeur « santé » des produits.

Mettre en œuvre une approche intégrée et faire dialoguer les métiers

- La thématique « biodiversité et santé » promeut une approche intégratrice et unifiée de la santé humaine et environnementale (approche « One Health »).
- Instaurer de nouvelles collaborations et mettre en synergie les compétences des écologues, professionnels en santé publique, paysagistes, etc. afin d'améliorer le bien-être et la santé humaine, dans un habitat où la richesse des espèces vivantes et fonctionnement écologique sont maximisés.
- Articuler les politiques publiques et soutenir les projets intégrés qui favorisent à la fois la protection de la santé, de l'environnement, du patrimoine naturel et du bien-vivre ensemble.
- A l'échelle des territoires : intégrer la biodiversité dans les Contrats locaux de santé, articuler les dispositifs et leurs leviers financiers propres.
- Soutenir les projets innovants (ex : appels à projets de l'ARS) et sur une durée suffisamment longue pour qu'ils puissent être réalisés (du montage à l'évaluation, en passant par des réalisations concrètes).





EN RÉSUMÉ

Les gestionnaires de l'eau ont conscience de l'interdépendance entre l'eau et la biodiversité sur leurs territoires. Pour autant, le croisement de ces politiques et de l'aménagement du territoire est complexe. Comment intégrer l'aspect biodiversité dans les projets de gestion de l'eau ? Qui peut apporter des éléments techniques pour y arriver ? Quels financements pour quels projets ? Quels partenariats développer ?

4 témoignages, en échelle « descendante » de territoire (SDAGE, SAGE, projet de territoire et contrats territoriaux), ont lancé la réflexion des participants sur des pistes de réponses à ces questions.

ANIMATEURS

Carine FORTIN, responsable du pôle Observatoire de l'Eau de l'ARB Nouvelle-Aquitaine

Florence GABORIAU, directrice de l'[Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise](#)

TÉMOINS

Benoît WIBAUX, adjoint du directeur, délégation Atlantique-Dordogne de l'[Agence de l'Eau Adour-Garonne](#)

Stéphane LORIOT, directeur, [EPTB Vienne](#)

Marine DUGUÉ, animatrice Projets de territoire, [EPTB Charente](#)

Yoann BRIZARD, directeur, [Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne](#) (SABV)



TÉMOIGNAGES

Benoît WIBAUX « Il est important de travailler d'abord sur le pourquoi intégrer la biodiversité dans les projets d'actions, avant de réfléchir au comment. **La résilience des milieux est plus forte quand une variété d'espèces est présente**, quand il y a complémentarité et redondance des fonctions des espèces des différents milieux. Il devient maintenant nécessaire de réussir à **trouver une cohérence des politiques pour préserver l'eau et les espèces.** »

Stéphane LORIOT « Les SAGE contribuent à une meilleure prise en compte de la biodiversité car l'objectif de disposer d'une eau de qualité et en quantité suffisante est essentiel pour tous les êtres vivants, et car la gestion des milieux aquatiques constitue un de leur volet. **Le bassin hydrographique est une échelle pertinente pour traiter du déplacement des espèces ; le SAGE se retrouve à l'interface de différentes politiques publiques impactant la biodiversité et l'eau.** Il faut créer l'organisation du territoire qui va offrir les conditions favorables du passage à l'action. »

Marine DUGUÉ « Les projets de territoire sont des démarches collectives où les actions sont co-construites par les acteurs. Dans celui de l'Aume Couture (coordonné par la Chambre d'agriculture de Charente et l'ETPB Charente) qui débute, **l'intégration de la biodiversité concerne principalement l'animation et la maîtrise foncière et/ou d'usage, et la restauration de la fonctionnalité des milieux.** »

Yoann BRIZARD « La dégradation observée au niveau des sources, sur les Contrats Territoriaux portés par le SABV, amène à réviser les priorités d'intervention et à **réfléchir à la gestion de paysages liés à l'eau : par exemple, par l'inventaires du réseau de haies sur le bassin (hors échelle administrative de la commune).** »



DES PISTES POUR INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ

Qui peut apporter des éléments techniques pour arriver à intégrer la biodiversité dans les projets de gestion de l'eau ?

Insuffisance de connaissances pour monter des projets :
Un socle de culture scientifique à partager : sur le fonctionnement des écosystèmes et les interactions « eau/plante/sol/espèces » et « aquatique-terrestre » ; et à destination des techniciens afin qu'ils prennent conscience et en compte l'ensemble des critères, et du grand public et des élus pour les aider à appréhender leur complexité.

Acquérir des connaissances :

- Mieux connaître les interactions dans les rivières et dans les zones humides.
- Modéliser pour permettre une prospective des conséquences (mais les résultats semblent trop attendus).
- Accéder à des retours d'expériences sur les actions réalisées sur les SAGE/CTMA/PDPG, via les bases de données de l'ARB NA et des Agences de l'eau.

Acteurs et experts techniques :

- La communauté scientifique : IRSTEA, Cerema, les groupes Eco-biose et Acclimaterra,
- Les instituts professionnels, les chambres consulaires,
- Les acteurs locaux, les fédérations de pêche, les techniciens de rivières, les réserves naturelles,
- Les citoyens, les agriculteurs, les pêcheurs, les associations naturalistes.

Quels financements pour quels projets ? Quels partenariats à développer ?

Des projets à financer :

- Des projets de conservation (cause) et pas uniquement des mesures compensatoires (conséquences).
- L'acquisition de données pour constituer des historiques sur le long terme.
- Le chiffrage des services écologiques rendus.
- Des actions à « faible signal » (peu chères, résultats diffus) : Ex : les investissements non productifs agricoles (mises en défends, abreuvement, passerelles).
- Les politiques départementales « Espaces Naturels Sensibles » au service des zones humides.

Des dysfonctionnements actuels :

- Inapplication trop importante des principes fondamentaux (non-respect de la loi).
- Multiplicité des acteurs : une plus-value mais qui engendre des inconvénients.
- Diminution des aides publiques et complexité du montage des dossiers.
- Hétérogénéité des possibilités de financement entre les Départements via leur politique ENS.

Des idées de financements :

- Créer des fonds de compensation à l'échelle des territoires.
- Instaurer un « Bonus / Malus » pour récompenser financièrement

des pratiques vertueuses.

- Rechercher la synergie entre financements et la cohérence des financements vis-à-vis des objectifs fixés.
- Outil LIFE.
- Mobiliser des fonds via les PPRI pour créer/restaurer les zones d'expansion (de crues) importantes et à mettre en valeur.

Des pistes de partenariats :

- Souligner et valoriser l'importance du bénévolat, former les bénévoles des associations.
- Regrouper des mesures compensatoires à l'échelle du SAGE pour de plus grands projets.



Les délais sont-ils compatibles avec les temps de réponse politique et les résultats visibles sur le milieu ?

Des difficultés effectives et constatées :

- Des résultats pas forcément visibles ni connus.
- Entre politiques de l'eau, de la biodiversité et de l'aménagement du territoire : structures et élus distincts, décisions parfois divergentes, des niveaux de planification qui peuvent différer.
- Des procédures d'instruction trop complexes et un temps de pédagogie (vers les élus) souvent négligé ou sous-estimé.
- Des difficultés de suivi et de continuité des projets et des politiques lors des changements d'élus et d'équipe.
- Un « court-termisme sociétal » : manque de visibilité à plus de 5 ans dans les politiques publiques et difficultés à anticiper les évolutions positives ou négatives.

Des solutions imaginées :

- L'échelle spatiale sur laquelle s'appuyer : porter un projet à l'échelle des bassins versants.
- La gouvernance et la cohérence des parties prenantes : au travers des réponses politiques, et la nécessaire concertation entre acteurs.
- L'adaptation des procédures réglementaires à la finalité de l'appui
- Le besoin d'ancrage territorial : re-territorialiser et stabiliser les compétences des services de l'Etat
- La valorisation de l'existant (les retours d'expériences) : savoir ce qui a marché ou non et pourquoi.
- L'adaptation de chaque projet à chaque situation (contexte, territoire) et sur la bonne temporalité (court, moyen ou long terme).



EN RÉSUMÉ

Cet atelier a proposé d'échanger sur les interdépendances biodiversité-agriculture-alimentation et leur prise en compte dans les pratiques agricoles et agro-alimentaires, les projets de territoire, l'évolution de nos modes de production et de consommation, etc.

Quelles voies et défis à relever ? Quels leviers à actionner pour mieux intégrer la dimension « biodiversité » dans les projets ? Quelles plus-values ?

ANIMATEURS

Vincent TARDIEU, journaliste scientifique et auteur, [Mouvement Colibri](#)

TÉMOINS

Flavie TIRET et Joël BACH, chargée de mission et membre du CA, [Interbio Nouvelle-Aquitaine](#)

Astrid VERSPIEREN, exploitante agricole et paysagiste
Cécile ROBERT-LECROULANT, chargée de mission Agriculture et Circuits courts, [PNR Périgord-Limousin](#)



TÉMOIGNAGES

Flavie TIRET et Joël BACH « C'est en fédérant les acteurs, en structurant la filière et en promouvant les produits, qu'INTERBIO NA accompagne le développement d'une agriculture biologique et locale. Le développement de la gamme Bio Sud-ouest France et le label « Territoire bio engagé » dans les collectivités (avec déclinaison dans les collèges et lycées) favorisent l'identification régionale des produits et la sensibilisation des consommateurs au développement de filières locales et solidaires. »

Astrid VERSPIEREN « A Ségur-le-Château, en Corrèze, un projet alliant coopération et agro-écologie est né afin de transformer 65 ha de monoculture céréalière intensive en un paysage nourricier, support d'une biodiversité cultivée et sauvage riche. Expérimentations, mutualisation d'outils et création d'espaces collectifs pour dynamiser la vie en milieu rural dans le respect des équilibres naturels et du vivre ensemble. »

Cécile ROBERT-LECROULANT « Le PNR Périgord Limousin assure le pilotage et l'animation, avec différents partenaires, d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Le développement d'une alimentation de qualité, ancrée sur un territoire, concerne des thématiques et actions diverses dont les impacts concernent aussi bien les activités agricoles, l'économie locale, la santé, la mise en relation des acteurs, la justice sociale, ... la biodiversité ? Les PAT permettent d'aborder cette problématique complexe de façon transversale et partenariale. »

Vincent TARDIEU « Sur la Zone Atelier Plaine & Val de Sèvre le CNRS-CEBC a créé un projet de recherche-action innovant visant à impliquer tous les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation (consommateurs y compris) en s'appuyant sur un réseau associatif. Le but est de développer des méthodes d'animation pour faire émerger des projets locaux, dans le respect des populations d'oiseaux emblématiques de ces espaces agricoles, et d'étudier ces émergences. »



ÉLÉMENTS ISSUS DES ÉCHANGES

Passer d'une logique « d'exploitation » du sol et des ressources naturelles à une logique de « gestion durable d'écosystèmes cultivés ».

- Valoriser les synergies positives entre biodiversité et agriculture (les services écosystémiques). S'appuyer sur la biodiversité pour réussir la transition agricole et alimentaire.
- Exemples de pratiques : limiter l'arrachage de haies et le retournement de prairies naturelles, etc. Bien qu'une évolution plutôt positive soit constatée, ces pratiques perdurent (même en agriculture biologique).
- Ne pas compartimenter les enjeux eau/biodiversité.
- Trouver des compromis : exemple d'agriculteurs qui doivent associer terrains en gestion par le Conservatoire d'espaces naturels, sur lesquels les contraintes sont fortes au regard des enjeux de biodiversité, et terrains non acquis par le CEN.
- Faire connaître les systèmes, méthodes et techniques intégrant la biodiversité : agro-écologie, agriculture biologique, agriculture de conservation, intensification écologique, etc.
- Partir des exemples et leviers qui fonctionnent dans des systèmes alternatifs ou petites productions et voir comment cela peut être adapté à plus large échelle, aux systèmes de grandes cultures (partage d'expériences, transfert de pratiques, conditions de reproductibilité, rentabilité).
- Expérimenter ces pratiques (par exemple, dans des espaces test agricoles).
- Des évolutions nécessaires à moyen ou long terme. Oui, mais à quelles conditions... ?



Face au constat d'échec de plans nationaux focalisés sur l'agriculture, et n'impliquant pas tous les maillons, se pose la question de l'échelle de travail et des acteurs impliqués.

- Penser le système alimentaire dans sa globalité, du champ à l'assiette (production, transformation, distribution, consommation).
- Déplacer le jeu d'acteurs : de l'agriculture vers l'alimentation, de la production à la consommation.
- Élargir la réflexion à l'échelle des filières, ne pas oublier les intermédiaires, notamment pour pallier les impératifs de stockage, etc. et faire coïncider la demande à l'offre.

- Impliquer les groupements, coopératives et organismes associés (fédérations, syndicats, chambres consulaires, établissements de formation...), car il ne peut y avoir de transition sans ces acteurs.
- Mettre en place un service public de l'alimentation dans les communes, dans l'objectif d'une souveraineté alimentaire locale et d'une responsabilité dans l'approvisionnement d'une alimentation de qualité.



Les consommateurs sont un levier mobilisable pour la transition écologique

- En tant qu'acteur économique, le consommateur est un levier d'action.
- « Pas de transition alimentaire sans éducation » : impératif d'associer l'éducation nationale mais aussi de sensibiliser les adultes (ex de sujets : biodiversité sauvage et cultivée, semences paysannes, circuits-courts, etc.)
- Il y a une prise de conscience des enjeux liés à la qualité de l'alimentation de la part des consommateurs. Mais comment permettre de choisir les produits, face à la quantité d'informations, de labels ?
- Freins constatés : en dehors du label « AB », les autres modes de production et initiatives sont peu visibles et peu identifiables sur les étiquettes. Difficulté de reconnaissance par le consommateur.
- Leviers possibles : faire évoluer les labels existants pour intégrer la biodiversité dans les cahiers des charges. Indiquer l'empreinte « biodiversité » sur les produits.
- La communication et la mutualisation des expériences sont importantes, au sein et entre les différents réseaux thématiques.

Le PAT : un outil au service de la biodiversité ?

- L'alimentation comme axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur un territoire. Ce sujet ouvre le champ à des coopérations avec des secteurs divers : acteurs de l'agriculture, de la santé, du social, de l'éducation à l'environnement, du tourisme, etc.
- Le PAT : un projet local, multidimensionnel, partenarial et participatif.
- Le PAT : un cadre pour construire une offre alimentaire, saine et durable, qui s'appuie sur les ressources naturelles et cultivées du territoire ?

BIODIVERSITÉ ET GESTION DES ESPACES NATURELS



EN RÉSUMÉ

Intervenir, laisser faire, réguler... : quelle gestion des espaces naturels appliquer ? Doit-on se concentrer sur les milieux, les communautés d'espèces ou les espèces en danger et/ou réguler certaines espèces comme les espèces exotiques envahissantes ? Comment adapter la gestion en fonction des évolutions du climat ?

4 témoignages ont permis de questionner les représentations et pratiques de gestion des espaces naturels, d'illustrer diverses manières de faire et d'aborder des premières pistes pour répondre à ces questions.

ANIMATEURS

Frédéric REVERS, chargé de Recherche à [BIOGECO](#), UMR 1202 (INRA-Université de Bordeaux)

Loïc ANRAS, coordinateur pôle Eau-Environnement, [Forum des Marais Atlantiques](#)

TÉMOINS

Ségolène TRAVICHON, chef de service espaces protégés, [LPO Charente-Maritime](#)

Alain PERSUY, forestier et écologue, [Poitou-Charentes Nature](#)
Nicolas PIPET, responsable de l'entretien et de la maintenance, [Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise](#)
Albert NOIREAU, chef de projet zones humides et marais, [DREAL Nouvelle-Aquitaine](#)



TÉMOIGNAGES

Nicolas PIPET « Pour réguler l'expansion de la Jussie dans le Marais Poitevin, **des interventions adaptées sont mises en œuvre en fonction du niveau de colonisation et de prolifération**. Un suivi scientifique permet de **mesurer l'efficacité des mesures de gestion et de suivre l'évolution** de la prolifération de la plante. D'importants efforts de communication sont également mis en œuvre pour **sensibiliser sur la gestion de cette espèce invasive**. »

Ségolène TRAVICHON « Le projet [LIFE Natur'Adapt](#) (2018-2023) a pour objectif **d'adapter les modes de gestion des espaces naturels protégés aux enjeux et effets du changement climatique**. Il est coordonné par Réserves Naturelles de France, en s'appuyant sur un processus d'apprentissage collectif dynamique. Il vise à élaborer des outils méthodologiques et à structurer et animer une communauté d'experts et de praticiens. »

Alain PERSUY « Le changement climatique, la forte demande en bois, l'évolution des demandes sociétales nécessitent de réfléchir à la gestion des massifs forestiers de Nouvelle-Aquitaine. Une meilleure connaissance du patrimoine naturel forestier que constituent les forêts de haute valeur écologique, pour en assurer la protection ; et une **pédagogie des sylvicultures** prenant en compte la fragilité des milieux, pour assurer la gestion durable des forêts de production, sont deux pistes d'avenir à parcourir. »

Albert NOIREAU « La restauration des cours d'eau et des zones humides est une nécessité dans un contexte de perte de biodiversité et de changement climatique. Face à l'imperméabilisation des sols, freiner l'eau et retrouver des sections de cours d'eau étroites permettant des débordements en tête de bassin limite les crues en aval. Une intervention minimale, pour un retour maximal en termes de services rendus aux collectivités dans les zones humides alluviales ! »



ÉLÉMENTS ISSUS DES ÉCHANGES

Naturalité et intervention

- Mettre en dialogue les différents angles d'approches généralement traités de manière opposée, comme « intervenir » et « laisser-faire » ou « protéger des milieux, des communautés, des espèces en danger » ou « réguler des espèces jugées créatrices de nuisances, les espèces exotiques envahissantes » ; les premiers comportant un aspect éthique de préservation de la nature, les seconds une justification intrinsèque d'interventions humaines.
- La libre évolution : une des solutions de reconquête des espaces naturels (ex : zones refuges sans intervention ou solutions fondées sur la nature)
- Laisser faire la nature, restaurer ou recréer des écosystèmes : l'analyse économique pourrait contribuer à la prise de décision.

Vers une gestion adaptative

- Adapter les interventions en fonction des contextes (différents types d'écosystèmes : forestiers, fluviaux, littoraux, zones humides, landes, etc ; de communautés vivantes ou d'espèces ; conditions écologiques ; échelles spatiales).
- Réfléchir à l'adaptation des pratiques de gestion actuelles dans le contexte de pertes de biodiversité liées aux impacts directs des activités humaines et des évolutions écologiques engendrées par le dérèglement climatique et autres changements globaux (en cours et à venir), en tentant de les replacer conjointement dans un cadre d'interventionnisme unifié.
- Faire évoluer les connaissances et les modalités de gestion, en adaptant les méthodes et les outils, au regard des différents scénarios d'évolution du climat et des territoires.
- S'appuyer sur les solutions fondées sur la nature pour limiter les risques naturels et « reconquérir » la biodiversité.



Suivi-évaluation des mesures de gestion

Mettre en place des indicateurs et des outils pour suivre et évaluer le bien-fondé des interventions, les risques et opportunités, les impacts (directs, indirects, immédiats, différés) et l'efficacité des pratiques (écologique, économique...).

Financements

- Réorienter certains financements : utiliser le levier des Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques pour penser simultanément la restauration du cours d'eau et des zones humides.
- Manque de financement des petites communes qui souhaitent mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité (ex : restauration des continuités écologiques).

Sensibilisation et participation

- Sensibiliser à la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE).
- Développer les sciences participatives. Par exemple, l'utilisation des programmes de sciences participatives est un mode de surveillance particulièrement efficace pour détecter ou suivre une EEE.

La gestion des écosystèmes : un équilibre entre préservation de la biodiversité et usages

- Conserver et restaurer des écosystèmes à haute valeur écologique et à enjeu de conservation fort. Par exemple : les vieilles forêts sont de véritables laboratoires du changement climatique. Une meilleure connaissance et une cartographie permettrait leur valorisation scientifique et pédagogique et leur protection (par un classement en RNR, par exemple).
- Veiller à la cohérence des pratiques de gestion et d'entretien entre les sites sous statut de protection et les sites non protégés environnants, gérés en lien avec des propriétaires notamment agricoles et forestiers (concrétiser les solidarités écologiques). Exemple de l'outil « Réseau Zones Humides en Limousin », animé par le CEN Limousin.
- Concilier préservation de la biodiversité et des sites d'intérêt écologique avec l'accueil d'usages récréatifs compatibles, qui permettent aux sites de prendre toute leur valeur (valorisation économique et sociale. Exemple des ENS). Mais attention au risque de surfréquentation touristique lié à une forte valorisation (ex de la labellisation « patrimoine mondial de l'Unesco »).
- Concilier développement des énergies renouvelables et préservation de la biodiversité.





EN RÉSUMÉ

Comment mettre en œuvre une gestion économe du foncier et de façon favorable à la biodiversité ? Quels sont les outils mobilisables ?

A partir de témoignages d'acteurs régionaux et d'un éclairage inspirant du territoire Nord-Pas de Calais, les participants ont formulé des premières propositions sur différents points de rencontre entre la gestion foncière et la biodiversité (continuité écologique, agriculture, friches urbaine, bâti, etc.).

ANIMATEURS

Baptiste REGNERY, responsable du pôle Accompagnement, ARB NA
Guillaume LEMOINE, référent biodiversité et ingénierie écologique, EPF Nord-Pas de Calais

TÉMOINS

Aurélié PAQUIGNON, responsable Foncier-Urbanisme, Région Nouvelle-Aquitaine
Pierre SELIQUER, directeur de l'antenne Limousin, Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine
Catherine DELALOY, directrice de la Direction de la Nature, Bordeaux Métropole



TÉMOIGNAGES

Aurélié PAQUIGNON « La [stratégie foncière de la Région Nouvelle-Aquitaine](#), votée en juin 2018, a pour objectif de réduire la consommation de l'espace et les impacts associés (étalement urbain, érosion des sols, pression sur les espaces naturels, réduction de la capacité de production agricole et forestière, etc). Elle s'appuie sur 4 axes : renforcer les partenariats avec les acteurs du foncier ; préserver le foncier naturel, agricole et forestier ; favoriser la compacité des espaces urbains ; réguler l'accès au foncier. »

Pierre SELIQUER « En Nouvelle-Aquitaine, l'animation foncière par les Conservatoires d'Espaces Naturels a permis l'acquisition d'environ 30 000 hectares dont plus de 3 000 en propriété. En Limousin, les actions sont principalement menées sur les milieux tourbeux (Réserve des Dagues), forestiers (forêts anciennes), des landes acides à Ericacées. Le CEN Limousin a la capacité d'associer et maintenir les activités agricoles pour la gestion de certains sites naturels par pâturage, grâce une contractualisation gagnante-gagnante et à la confiance instaurée avec les propriétaires. »

Catherine DELALOY « Le projet BiodiverCité vise à mieux concilier le développement territorial et la préservation des zones humides et de la biodiversité, dans un contexte de forte pression urbaine. Il s'agit de mettre en œuvre d'abord une stratégie de planification écologique puis de compensation. Les leviers d'actions possibles sont : les outils de planification (zonages de PLU) ; le développement de partenariats (avec la SAFER, l'EPF Nouvelle-Aquitaine, les propriétaires fonciers, le CEN) ; des outils financiers (ex : développer une taxe sur chaque construction qui serait redistribuée au patrimoine naturel). »



ÉLÉMENTS ISSUS DES ÉCHANGES

Comment faire pour conserver durablement des écosystèmes en bon état écologique ?

- Fixer des objectifs de non consommation des espaces non-urbanisés à l'échelle de l'intercommunalité.
- Promouvoir des leviers à destination des propriétaires privés tels que les paiements pour services écosystémiques, l'animation et la sensibilisation.
- Encourager les expérimentations d'outils juridiques, financiers et d'accompagnement des acteurs.
- Accélérer la mise en œuvre des trames vertes et bleues (porter à connaissances et retours d'expériences sur la diversité des outils et leur efficacité, dialogue et concertation avec les acteurs locaux, etc.).



Friches urbaines ou industrielles : comment éclairer les décideurs dans l'appréciation des enjeux écologiques et le choix des vocations futures ?

- Différencier les friches bâties (peu de place à la nature) et les friches non bâties (plus de naturalité et spontanéité des processus).
- Importance d'une bonne connaissance du patrimoine présent (inventaire préalable des friches). Sur cette base, il est opportun de savoir hiérarchiser les enjeux (intérêt naturaliste du site, tant présent que potentiel), savoir évaluer la gestion du risque de destruction d'espèces protégées (séquence ERC, justification de destruction, coûts des mesures de compensation, délais d'instruction), intégrer les coûts d'une éventuelle dépollution et réaliser un bilan des avantages/contraintes avant de les maintenir en espace de nature gérés ou non.
- Sensibilisation auprès des collectivités et propriétaires privés de friches sur leur importance pour le maintien d'une certaine nature en ville et la présence (avérée ou potentielle) d'espèces patrimoniales, afin que celles-ci ne soient plus considérées comme de simples opportunités ou réserves foncières.

Comment favoriser l'intégration de la biodiversité dans les espaces fortement urbanisés ?

- Imposer, par la loi, des règles d'urbanisme favorisant la végétation spontanée et les pollinisateurs dans les espaces bâtis, la présence d'arbres (comme c'était le cas dans les schémas d'urbanisme, par le passé).
- Sensibiliser (sans moraliser), faire de la pédagogie auprès des habitants, des élus, des agents des collectivités.

Quels outils développer avec le monde agricole pour augmenter la valeur de biodiversité sur le foncier agricole ?

- Reconnaître et valoriser le rôle de gestionnaire des espaces naturels (par l'éco-conditionnalité des aides, les paiements pour services écosystémiques).
- Soutenir les projets agro-environnementaux (baux ruraux environnementaux, mesures agroenvironnementales et climatiques).
- Garantir la préservation d'éléments de biodiversité via l'outil « Obligation Réelle Environnementale ».
- Mettre en place des espaces de coopération multi-partenaire et de partage des pratiques positives (Club des agriculteurs, ...).

L'ÉCLAIRAGE DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Guillaume LEMOINE « L'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais accompagne les collectivités en recyclant leur foncier usagé notamment les emprises d'anciennes friches industrielles ou urbaines : soit pour accueillir de nouveaux projets d'aménagement, évitant ainsi la consommation d'espaces agricoles ou naturels, soit pour être transformées en « espaces naturels » contribuant aux trames vertes et bleues des territoires. L'EPF assure également le « verdissement généralisé » des espaces temporairement disponibles. Pour éviter que des espèces invasives ou protégées ne s'installent sur des espaces ayant vocation à être ré-aménagés, les terrains entrent dans une logique de « biodiversité temporaire » participant à la résilience de la ville, au bien-être des habitants et au maintien d'une biodiversité ordinaire (ex des pollinisateurs). »





CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Cette première édition des Assises régionales de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine a permis de partager un premier état des connaissances sur la biodiversité régionale et les principaux enjeux qui la concernent, grâce à une approche transversale des problématiques et des champs d'intervention examinés. La grande diversité des acteurs présents en témoigne.

À partir d'exemples de projets concrets, les participants aux ateliers ont échangé sur les opportunités et les manières de prendre en compte les interdépendances entre les enjeux de préservation de la biodiversité et de gestion des espaces naturels, et la santé, l'alimentation, la gestion de l'eau, etc.

Les pistes de réponses et les propositions formulées dans 5 thématiques s'alimentent l'une l'autre, les enjeux étant directement ou indirectement liés. La synthèse des ateliers a permis l'identification d'environ 20 sujets et 80 idées d'ordre stratégique ou opérationnelle. Dans cette large palette, l'intégration de la biodiversité se retrouve dans les stratégies de territoire, dans la mise en œuvre d'une gestion économe du foncier et de l'eau, dans les pratiques agricoles et agro-alimentaires, dans les pratiques de soin, etc.

Ces propositions rassemblent des voies d'actions et des outils mobilisables. Elles identifient des lacunes et des leviers à activer pour mieux agir sur ces sujets, et dessinent de nouvelles perspectives.



20 SUJETS LIÉS



80 IDÉES D' ACTIONS



Plusieurs thématiques communes et transversales peuvent être dégagées :

- **Affiner les connaissances et évaluer les interdépendances et les interactions** avec la biodiversité pour construire des argumentaires et valoriser les synergies positives (ex : la protection de la biodiversité est un outil de protection de la santé publique, et au service de la résilience des territoires). Alerter sur les effets délétères liés à la dégradation de la biodiversité.
- **Développer les actions de transfert, sensibilisation, communication, éducation** pour partager un socle commun de connaissances, mobiliser tous les acteurs, susciter l'engagement, accompagner les changements de comportement et de pratiques, éclairer les décideurs dans l'appréciation des enjeux et le choix des vocations futures, etc.
- **Travailler sur le « pourquoi »** (argumentaire, cibles) puis sur le « comment » (méthodes, outils) pour créer des conditions favorables au passage à l'action.
- **Valoriser la biodiversité comme un nécessaire axe intégrateur et structurant** de mise en cohérence des politiques sectorielles et des actions sur un territoire. Ce sujet ouvre le champ à des coopérations entre des secteurs divers, à des projets interdisciplinaires. Nécessité de dialogue et de mise en relation des métiers et des compétences pour faire émerger des projets communs, des actions partenariales et coordonnées.
- **Gérer les territoires, les espaces et les ressources au regard des enjeux croisés** : articuler les politiques publiques et soutenir les projets intégrés qui favorisent à la fois la protection de l'environnement, du patrimoine naturel, de la santé, du bien-vivre ensemble, des activités économiques, etc. Trouver des compromis et promouvoir les solutions « gagnant-gagnant ».
- **Améliorer l'ancrage territorial** : territorialiser les projets et stabiliser les compétences locales, question de l'échelle spatiale des projets (territoire, bassin versant).
- **Échanger, favoriser le dialogue territorial et le partage d'expériences** : mettre en place et animer des espaces de coopération multi-acteurs et de partage des pratiques.
- **Communiquer** sur l'existant (savoir ce qui a marché ou non et pourquoi) et **promouvoir** les projets exemplaires et innovants.



Ces propositions vont pouvoir accompagner la trajectoire régionale définie dans la feuille de route NéoTerra qui appelle à « une transition écologique globale impliquant des mutations économiques, sociales et culturelles fortes, un changement profond de mentalité et d'organisation collective ».

« Cette action régionale, déterminée, veut et doit s'inscrire dans un champ de politiques publiques coordonnées pour préserver nos communs, protéger notre écosystème, garantir aux concitoyens un cadre de vie de qualité, des conditions d'existence sanitaires et sociales exigeantes, etc. La Nouvelle-Aquitaine souhaite définir une trajectoire de transition globale, articulée dans tous les domaines, qui s'appuie sur les forces de la région et son dynamisme économique, afin de préserver la qualité de vie et l'environnement. » - Alain Rousset, NéoTerra

Les propositions recueillies lors des Assises ont notamment permis d'alimenter la feuille de route 2020 de l'ARB NA et de définir des axes de travail et divers chantiers à engager. Elles feront aussi l'objet d'une prochaine consultation pour identifier des priorités et les types de suites à envisager pour concrétiser des actions.

Certaines réalisations ont été engagées depuis les Assises, notamment sur les aspects de développement de la connaissance et de prise en compte des regards d'acteurs, par des publications et l'implication dans l'élaboration de la SRB (rédaction du diagnostic scientifique et technique).

Depuis sa création, l'ARB NA a cherché à organiser et construire un réseau fonctionnel d'acteurs, dont il faut poursuivre le développement et l'animation à l'échelle régionale, grâce à des groupes de travail thématiques, des ateliers sur les territoires, la capitalisation et le partage d'informations et d'expériences, la co-construction de projets individuels ou collectifs. La deuxième édition des Assises permettra de faire un bilan de l'évolution de l'état des connaissances, des actions engagées et des politiques régionales. Cette nouvelle séquence aura de plus vocation à passer à l'action et devra contribuer à la mise en œuvre des mesures définies dans la stratégie régionale.





L'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine assure des missions d'intérêt général. Elle a pour ambition de permettre à chacun, par le développement et le transfert de l'information, de s'impliquer dans la protection de la biodiversité et de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine.

Elle permet notamment d'éclairer les politiques publiques et les actions de chacun sur les écosystèmes, en termes de biodiversité, de patrimoine naturel, d'eau et d'impacts du changement climatique. Elle donne à tous l'opportunité de participer au débat public sur ces différentes thématiques. Ses missions se structurent autour de trois axes :

MOBILISER ET VALORISER LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

Mobiliser un réseau pluridisciplinaire d'experts pour valoriser auprès d'un large public, via un observatoire, des données et des informations structurées. Soutien aux partenaires et mise à disposition de la connaissance : développement de systèmes d'information, rapports, articles, cartes, chiffres clés, indicateurs...

ANIMER UN FORUM D'ACTEURS

Réunir des acteurs divers dans des espaces d'échanges et de débat, pour croiser les regards et favoriser l'émergence de réflexions et de projets communs. Tenue d'événements et travaux collectifs : séminaires, rencontres locales, groupes de travail thématiques...

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Aider les acteurs dans la prise en compte des enjeux écologiques dans leurs projets, pour encourager le lancement d'initiatives et la mise en oeuvre d'actions concrètes. Proposition d'outils et de services aux entreprises, associations, citoyens... : annuaire des acteurs, recueil d'initiatives, outils d'alerte sur les enjeux, conseils...

Rédaction :

équipe de l'ARB Nouvelle-Aquitaine

Conception graphique :

■ Romain DELTROY
www.romaindeltroy.com

Crédits photos :

RNG Saucats-La Brède • CBNSA-G.Caze-F.B • M.A Selosse • AFES • Fédérations de pêche 64, 24, 19 • GIP Littoral Aquitain • CEN NA • B.Jargot • Y. Jégard • ARB NA • Jardin d'Oréda • T.Brizard • N.Kovarik • Région Nouvelle-Aquitaine • Les veilleurs du Paysage • F.Lepage • L.Nédelec • EPF NPdC • M.Barneix

POUR EN SAVOIR PLUS :

Les diaporamas et résumés des interventions sont en ligne sur :
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/assises-regionales/>

Contact :

Chloé BOURDIL, Responsable du pôle Forum d'acteurs, ARB Nouvelle-Aquitaine

chloe.bourdil@arb-na.fr

SITE POITIERS - Siège social

Antarès - Téléport 4 - BP 50163
86962 FUTUROSCOPE
CHASSENEUIL Cedex
05 49 49 61 00

SITE BORDEAUX

Espace DARWIN
87 quai de Queyries
33100 BORDEAUX
09 80 91 06 46

contact@arb-na.fr

www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr

